

★ **Animation**

★ **Sivos - Etang**

★ **Forêt**

★ **Assainissement -
Réseau électrique -
Sécurité incendie**

★ **Voirie - Les chiffres**

★ **Infos**

★ **Les Grebeusses**

Rappel Permanences :

Lundi 16H -18H

Jusqu'à début Mars

puis retour à la normal

mardi 10H - 12H

Jeudi 16H -18H

Recensement Insee :

267 habitants

Edito

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une heureuse année. Que 2014 soit à la hauteur de vos espérances et que notre village garde son identité et renforce la convivialité entre les habitants sans oublier la jeunesse et associations pour la satisfaction de tous.

Des inquiétudes subsistent cependant pour les dotations des petites communes, des réformes imposées d'en haut sont en cours, priorité à l'émergence des regroupements et aux transferts de compétences. Il est donc nécessaire que les relations entre l'état et les petits maires retrouvent le climat de confiance à l'intérêt de notre pays et de nos communes.

2013 - La carte communale a été lancée début décembre, après plusieurs réflexions, le projet d'aménagement de sécurité phase 1 est toujours à l'étude avec le concours du conseil général, rénovation de la salle de réunion de la mairie, divers aménagements de voirie et espaces verts ont été réalisés.

D'autres actions devront être poursuivies pour améliorer la qualité au quotidien.

C'est également pour moi l'occasion de remercier toute l'équipe municipale et toutes celles et ceux qui ont contribué bénévolement au fonctionnement et à l'épanouissement de notre commune.

Le Maire

Denis Moreau



RETRO 2013



Infos rétro Animation

1/05 - Ouverture pêche étang

30/06 - Barbecue canadien, journée conviviale à l'étang

/10 - Les enfants fêtent halloween avec gouter à la salle de l'écluse.

11/11 - Cérémonie au monument aux morts

8/12 - Apéritif St Nicolas salle de la mairie

15/12 - Repas des anciens et conseil municipal avec l'animateur «Joel» 42 personnes présentent et ravies.

21/12 - Séance pour les enfants et arrivée du père noel tiré par son fidèle compagnon Banook.

Et les feux de la Saint Jean organisés par l'association L'AQUATOUZE.

Associations Village :

Club la Charme Présidente Marcelle Melet

ACCA Chasse Président Jacques Chevalet

Animation l'Aquatouze Président Cyril Vergoby

Asso. parents d'élèves Les P'Tits Bouts Présidente Edwige Jeannin

Fablab région champagnole Président Gilles Ramseier

LA VIE QUI VA

Ils nous ont quittés :

Nicolas Vuillet

Anne Marie Cottez

Ils ont vu le jour :

Maddy Besson

Dorian Jacquemard

Ils se sont dits oui :

Delphine Monnier et Claude Pion Boutry

Sandra Girardet et Cyril Vergoby

Sylvette Maraux et Pascal Pelardy

Notre doyenne :

Mme Sceusa Françoise 94 ans, actuellement à la maison médicale L'Eclaircie, Equévillon

Notre doyen :

Mr Iachelini Marc 90 ans

Accessibilité voirie

Loi handicap

La CCPHJ a pris la compétence pour l'établissement des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Une étude a été réalisée sur la commune en 2010 par le cabinet VEREX. Le CM procédera en priorité à la création de places handicapés à proximité des Ets publics (mairie-place église et église) et l'accès en mairie.

Sivos de la Fresse

C'est presque parti



Porté par la communauté de communes le projet de construction du bâtiment scolaire de la Fresse est désormais sur orbite. Le permis de construire a été accordé le 11/10/13, et le lancement des travaux d'ici peu à l'entrée sud de St Germain en Montagne. L'école devrait être opérationnelle au 1er trimestre année scolaire 2014/2015. Coût prévisionnel de la réalisation 1 498 500 € HT et hors honoraires (environs 1,7 millions € HT au total).

Financement subvention état 40 %. Le solde sera financé par moitié par la CCPHJ et par moitié par les communes concernées adhérentes au prorata du nombre d'habitants. Effectif 2013/2014 : 96 élèves.

Etang

La promenade familiale

Une année exceptionnelle sur le plan fréquentation tant au niveau pêcheurs que journée pique-nique en famille.

Empoisonnement 2013/2014 : 800 kg gardons, 25 kg perches, pour un coût de 3402,38 €

Vente 2013 : 48 annuelles, 5 village, 3 Quinzaine, 567 journalières, 5 forfaits carpe de nuit, pour un produit de 5718 €.

La pêche à la carpe de nuit sera supprimée en 2014 compte tenu des contraintes de surveillance et du peu de candidats.

Tarifs 2014, carte annuelle 48 € extérieurs, 30 € village, quinzaine 23 € et journalière 5 €.

Dans le cadre du contrat rivière (conseil général) le CM a validé la demande pour une étude mesure au débit de l'eau dans l'optique d'une classification de l'étang en pisciculture.

Merci à la boulangerie Cochet pour son implication à la vente des cartes.



Forêt

Compte Administratif 2013

- Recettes

Affouage - Perches 2012/2013 > 792 stères	3685,04
Vente adjudication houppiers 2012/2013	2317,00
Vente de bois sur pied 4/12/12 Courlaoux	11378,00
10/4 et 26/6/13 Levier	24630,80
	<u>42010,84</u>

- Dépenses

Travaux broyage ONF	1725,70
Frais ONF dont frais de garderie 2012 (902 €)	1701,47
Abattage - débardage parcelle 24 Ent. Masnada	3898,61
	<u>7325,78</u>

Excédent dégagé 34685,06 € > frais de garderie sur produits de vente sont décalés sur l'année N+1(2013 payé en 2014).

**Soumission au régime forestier de la parcelle 2D33
Californie sur Montrond (Achat commune délib. du
5/10/2009 n° 256).**

**Tous nos remerciements aux bénévoles de la
commissions bois.**



Assainissement Encore

La CCPHJ a voté le programme de la phase 2 (sur ville - rue du petit clos) rattaché à la station existante. Une demande d'autorisation auprès des propriétaires concernés est en cours pour un accord de traverse de terrains privés. Les travaux devraient débuter au cours du 1er semestre 2014. Le reste de la commune n'est toujours pas d'actualité notamment le quartier des baraques.

Rappel vidanges des fosses de type autonome (fosses septiques et fosses toutes eaux) inscription en mairie ou directement CCPHJ contact Mme Edith Limagne.

Réseau électrique

Le Sidec a procédé durant l'année au renforcement du réseau basse tension de la commune (subvention 100 %). Ces travaux ont occasionné de multiples coupures de courant de même que l'incident du 20/11 qui a plongé toute l'entrée sud du village dans le noir et sans confort durant plus de 24 H.

La commune a procédé au remplacement des coffrets vétustes d'alimentation d'éclairage public (coût commune 2500 €).

Elle a adhéré à la charte d'éclairage public du Jura pour générer des solutions d'économies et bénéficier de subventions 50 % pour la rénovation de ses installations. Un programme a été voté par le CM pour le remplacement progressif des luminaires obsolètes.

Renforcement sécurité incendie

Le syndicat de Centre Est a programmé des travaux de modification du réseau d'eau quartier Marandet et rue du Petit Clos au cours de 1er semestre 2014. Afin d'assurer le renforcement incendie du secteur il convient à la commune de profiter des travaux et de prendre en charge le surdimensionnement de la conduite en diamètre 125 et le remplacement sur recommandation du SDIS de deux bornes incendie obsolètes dont le débit est jugé très insuffisant (coût 9302 €).



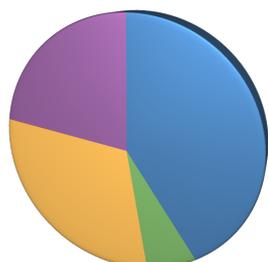
Aménagement de la traverse du village phase I

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet Berest. La mise en oeuvre se fait avec le concours et sous la surveillance du conseil général du Jura CRDT. Il faut mentionner que sur la définition et la nature des travaux, la commune est dans l'obligation de respecter les directives et les contraintes fixées par les services de l'état pour la partie départementale afin de bénéficier d'éventuelles subventions. Quatre projets ont été déposés par le cabinet Berest, deux options sont actuellement en cours de discussion pour finaliser le choix et permettre enfin de lancer la procédure de réalisation des travaux.

La commune n'est pas responsable de la vitesse et pourtant c'est elle qui doit supporter les charges financières de tout aménagement visant à la réduire, les services de l'état s'étant désolidarisés de toutes les traverses d'agglomérations dans le cadre de la loi de décentralisation.

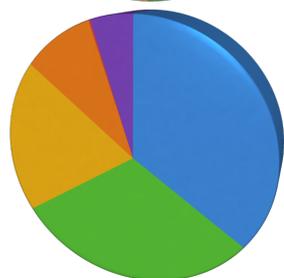


La commune en chiffres



DEPENSES de fonctionnement 2013 : 147 609,15 €

- dépenses courantes 59948,32
- charges à caractère général 44771,67
- Participation à l'investissement 32999,31
- charges personnel 9827,68
- charges financières 62,17



RECETTES 2013 : 199 608,86 €

- Produit des services 69333,28
- Dotations 39449
- Produits exceptionnels 400
- Impôts et taxes 62554,84
- Revenus des immeubles + salle église 18088,57
- Participation à l'investissement 9783,17

Excédent prévisionnel 2013 > 51 999,71 €

dont 36 008,80 € provenant de la vente bois sur pied (hors affouage) d'où excédent réel 15 990,91 €

Pour info la commune prend en charge le montant de 3000 € sur la redevance SICTOM imputée aux habitants

Taxes	Taux moyen départemental 2012	Taux communal 2012	Taux communal 2013
Habitation	20,90	5,30	5,40
Foncier bâti	19,20	11,82	11,90
Foncier non bâti	30,88	24,90	25,00

Le Maire, le secrétaire sont à votre disposition pour tout renseignement.



Litige Conciliateur de justice

Problèmes de voisinage, bornage, plantations, servitude, droit de propriété...etc la liste n'est pas exhaustive.

Un conciliateur de justice a été nommé par la cour d'appel de Besançon.

- Permanence sur rendez vous, mairie de Champagnole, le mardi de 9h à 12h. Tel : 0384530101 Mr CURATO.

- Sa mission : il est chargé de réunir les parties qui ont un différend d'ordre civil, tenter de trouver une solution négociée amiable et établir un procès verbal sur l'accord intervenu, pouvant recevoir force exécutoire par le tribunal.

Les conflits commencent parfois pour des motifs dérisoires et peuvent devenir infernaux et interminables.

Il vaut mieux se souvenir qu'un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès et qu'il existe en général toujours des solutions

Divagations des chiens

Malgré plusieurs rappels sur la réglementation il est signalé régulièrement l'égaré de chiens sur la chaussée avec visite dans les propriétés privées....

Je demande donc à toute personne propriétaire de chiens de bien vouloir respecter la crainte de chacun et éviter les désagréments. (sous peine de réelles sanctions !).



Les Grebeusses

Comme de sûr, l'Yvonne ravouille dans sa cuisine :

« -pousse-toi voir un peu d'là que j'sois à mon aise pour enlever le ch'nis » qu'elle dit au Pierrot. « - Et va m'chercher d'l'eau au goutt'rot, faut faire d'l'avance déjà qu'on voit pas ses journées et qu' j'ai plus à battre qu'à vanner »

Pierrot prend dans l'placard la patte à r'laver pour son bidon, s'aguille sur une vanotte, chambille et tombe à l'abouchon dans l'panier d'poros.

L'Yvonne est fine en colère :

« -Ah, mais ça, y va r'cevoir une torgnole c'uïla ! »

Pierrot s'émeille, son bidon est tout carré-bossu ; mais l'Yvonne se radoucit :

« -Allez-va, chouine pas mon gamin on va faire charrue ; tiens, v'là une part de goumeau, avec un bon goût de r'viens-y ! ».



***Vous résidez depuis peu à Le Pasquier
Vous devez vous inscrire en mairie et bienvenue dans notre
commune.***